



RELIGIONS

societe.union@sonapresse.com

Une floraison de titres pour divers ministères

LES religions disposent d'une foule de titres distinctifs, lesquels sont en lien avec les missions assignées aux personnes qui les portent. Passage en revue des ouvriers de Dieu au sein des principales communautés religieuses.

E. NDONG-ASSEKO Libreville/Gabon

es religions comptent une kyrielle de titres distinctifs en rapport avec les missions assignées à leurs porteurs. Il s'agit des différents ouvriers

Brèves

• Actu œ cuménique UNION CATHOLIQUE INTERNA-TIONALE D'UTRECHT



Mgr Vincent Tsala ordonné évêque. La petite église apostolique vieille-catholique vient de s'agrandir d'un nouveau berger, en la personne de Mgr Vincent Tsala. Ce dernier a été ordonné évêque métropolitain de la province ecclésiastique du Gabon par le 14e père spirituel des évêques de la petite église apostolique vieille du monde, Mgr Christian Vestraet, lors du synode général marquant la célébration du 218e anniversaire de la fondation de ladite congrégation religieuse, qui s'est tenu dernièrement à la chapelle Notre-Dame-de la paix de l'unité de Wavre. Notons que la petite église apostolique vieille-catholique existe au Gabon depuis plus de 10 ans. Elle compte, à ce jour, 7 éalises, 20 prêtres et diaconesses et 5 dames apostoliques.

•Église évangélique du Gabon ECHOS DE BITAM

L'Église évangélique du Gabon (EEG) organise plusieurs activités à Bitam, dans le Woleu-Ntem, dès la semaine prochaine. À commencer par le conseil d'administration des écoles de théologie, prévu du 19 au 20 novembre, suivi de la Commission des ministères le 21, et enfin le Conseil national de l'EEG, du 22 au 23 du mois en cours. Rassemblée par SNN

œuvrant dans l'accomplissement de multiples tâches. Pour ne prendre que les principales ayant pignon sur rue au Gabon, à savoir le christianisme (les églises catholique et protestante) et l'islam, la stratification de ces communautés a fat naître autant de titres qu'il y a des charges et fonctions. Il en est ainsi du bas de l'échelle que de ceux qui sont élevés en dignité.

Les voies d'accès à ces titres varient d'une religion à une autre. Mais dans la plupart des cas, en dehors de la formation théologique au terme de laquelle le postulant peut se voir conférer un titre, il y a que les dignitaires religieux, au regard d'un certain nombre de paramètres objectifs, peuvent décider d'un titre religieux à donner à un fidèle. Tout cela sans faire abstraction des vocations propres à tel ou tel ministère.

Cependant, le développement des religions qui a pris en compte de nouvelles aspirations de la société a fait foisonner une floraison de titres religieux. Et ce sont des religions d'inspiration chrétienne qui tiennent le haut du pavé. Pourtant à l'origine, il n'en était pas ainsi.

La Bible indique dans l'Épître aux Ephésiens que Dieu a donné à l'Église des Apôtres, des Prophètes, des Évangélistes, des Pasteurs et des Docteurs. "Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère et de l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils" (Ephésiens 4.11-

Ce passage principal fixe le cadre autour duquel d'autres ministères sont venus se greffer: le pape (évêque de Rome est le chef de l'Église catholique); le Cardinal (un haut dignitaire de l'Église catholique choisi par le pape et chargé de l'assister); l'évêque (celui qui a autorité sur une Église chrétienne particulière ou un diocèse); le pasteur exerce des fonctions de gestion et d'enseignement dans une communauté ecclésiale chrétienne); le diacre (ou "serviteur" est une personne ayant reçu le premier degré du sacrement de l'ordre dans l'Église catholique romaine); l'aumônier (un personnage ecclésiastique, chargé de distribuer l'aumône aux pauvres et d'assurer les services liturgiques); le prêtre (un homme chrétien qui reçoit par l'imposition des mains de l'évêque la mission de " rendre présent " le Christ parmi les gens); l'abbé (un moine chrétien élu par ses pairs pour diriger un monastère ou une abbaye); le chanoine (un membre du clergé séculier attaché au chapitre d'une église ou d'une cathédrale, avec une fonction à accomplir comme l'enseignement, le secours des pauvres, la chorale...). D'autres titres ont fait leur appa-

rition tels que Bishop, qui n'est autre qu'un évêque.



Un cardinal et un évêque. La différence c'est que le premier assiste le Pape et le second à autorité sur une église.

La religion musulmane, dans sa hiérarchisation et sa structuration, comprend des titres qui déterminent des élévations et les fonctions. Un Imam (une personne qui dirige la prière en commun et est instruite en ce qui concerne les rites et la pratique au quotidien de l'islam); un Ouléma est un théologien (généralement sunnite, de l'islam); le

Raïs et le Khalife sont des titres honorifiques désignant le chef ou le guide spirituel de la Oumma (communauté) islamique, l'Ayatollah (un des titres les plus élevés décerné à un membre du clergé chiite (le Mollah), le Hadji (un titre honorifique donné à un musulman ayant accompli le pèlerinage à La Mecque, le hajj).

Des titres en déphasage avec la vocation

ENA Libreville/Gabon

TETTE parole est certaine: si ✓ quelqu'un aspire à la charge d'évêque, il désire une œuvre excellente. Il faut donc que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, modéré, réglé dans sa conduite, hospitalier, propre à l'enseignement. Il faut qu'il ne soit ni adonné au vin, ni violent, mais indulgent, pacifique, désintéressé. Il faut qu'il dirige bien sa propre maison, et qu'il tienne ses enfants dans la soumission et dans une parfaite honnêteté. Car, si quelqu'un ne sait pas diriger sa propre maison, comment prendra-t-il soin de

l'Église de Dieu? Il ne faut pas qu'il soit un nouveau converti, de peur qu'enflé d'orgueil, il ne tombe sous le jugement du diable (...). Les diacres aussi doivent être honnêtes, éloignés de la duplicité, des excès du vin, d'un gain sordide, conservant le mystère de la foi dans une conscience pure. "(1 Timothée 3:1-10).

Ce passage qui encadre la dimension éthique de l'aspirant à la fonction au sein de l'église ne trouve plus du bon répondant dans la réalité de nos communautés chrétiennes. Dans l'opinion, l'on reconnaît, au regard des errements constatés, que l'on s'est depuis longtemps éloigné de ce principe. Et cela se révèle éloquemment dans la propension aux titres dont on s'attribue et qui n'ont aucun lien avec la vocation ministérielle réelle.

Plus personne ne veut se cantonner aux catégories pourtant obles de catéchiste, pasteur, diacre... C'est la course à l'emphase, à la grandiloquence, au pompeux (Bishop, Archibishop, Apôtre, Docteur, Prophète...). Certes, il est évident que bon nombre d'entre eux ont reçu un appel correspondant à leur vocation, et c'est une portion congrue. Le grand nombre étant mû par " le monde avec tous ses attraits ". Ce qui éloigne de la mission prescrite à ces titres.